

Commune de BUST



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
N°67071/01.2015

L'an deux mille quinze et le vingt huit janvier à 20 heures 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 19 janvier 2015

Date d'affichage du PV : 03 février 2015

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 11

Présents : Jean-Pierre SCHACKIS, Marcel TRITZ, Claude GUIBON, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHELDELD, Jean-Marc WINSTEIN, Olivier HOFFMANN, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER, Fanny THIEBAUT-HECKMANN

Absents excusés :

Pouvoirs :

Monsieur Olivier HOFFMANN a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_012015_01	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente
DE_012015_02	7.4	Interventions économiques	Modalités de financement du projet « mairie/bibliothèque/salle multi-activités » avec estimatif financier
DE_012015_03	7.4	Interventions économiques	Instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité
DE_012015_04	7.5	Subventions	Subventions
DE_012015_05	9.1	Autres domaines de compétences des communes	<u>Divers</u> : <ul style="list-style-type: none">- CHASSE- ONF- Renégociation prêts- DETR (demande ou surseoir)- Mise en commun des moyens avec d'autres

			communes – Débriefing Fête de Noël – Charly Damm – Vente CMDP ...
--	--	--	--

* * * * *

DE_012015_01 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente

Vote : unanimité

Le maire fait lecture du PV de la séance du 10 décembre 2014. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

DE_012015_02 : Modalités de financement du projet "mairie/bibliothèque/salle multi-activités"

Le maire informe le conseil municipal que, par manque d'informations concernant les modalités de financement du projet, il ne peut détailler cette partie pour l'instant. Il souhaite préalablement recueillir plus d'éléments quant au subventionnement possible de l'opération.

Il expose un premier projet dessiné par l'architecte. Les travaux de ce projet ont été chiffrés à

1 195 000,- Euros HT.

Le maire précise qu'il s'agit d'une première esquisse et que vu le montant des travaux, il conviendra de revoir le projet, trop onéreux pour la commune.

DE_012015_03 : Instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité

Vote : unanimité

La TCFE est une taxe appliquée sur les consommations d'électricité des particuliers et des professionnels dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 250 kVA. Elle est reversée directement aux communes qui l'ont instaurée.

A compter de 2015 en raison d'un changement législatif, lorsqu'un syndicat exerce la compétence d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité, cette taxe est perçue par ce syndicat en lieu et place de ses communes membres.

Vu la loi 2014-891 du 8 août 2014 et notamment son article 18,

Vu la délibération du 29/12/2014 du Syndicat intercommunal d'électrification de l'Alsace Bossue instituant la taxe sur la consommation finale d'électricité **au coefficient de 4,**

Vu la délibération du 29/12/2014 du Syndicat intercommunal d'électrification de l'Alsace Bossue décidant **de reverser 99% de son produit aux communes membres,**

Le Conseil municipal décide,

de demander le reversement de 99% du produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité perçue sur son territoire.

DE_012015_04 : Subventions

Le maire fait lecture des demandes de subventions suivantes :

- Lycée Professionnel Sainte Thérèse d'Oermingen pour un voyage scolaire à Barcelone auquel participe Mademoiselle Ehrohl Fanny.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de **20 Euros**.

- Croix-Rouge :

Le conseil municipal, à l'unanimité, et vu les motivations de l'association décide de ne pas allouer de subvention.

- Association de prévention routière :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de **100 Euros** à cette association sous condition néanmoins de formation à Mobilipass.

DE_012015_05 : Divers

- Chasse : Le maire informe les conseillers municipaux de la réception d'un courrier du Préfet demandant à la commune de résilier le contrat de location signé avec l'Association de chasse « les quatre vents ». Le maire ne souhaite pas résilier le contrat. Le problème des dégâts de sangliers est également soulevé.
- Marc WEBER et Thierry KUGEL, chargés du suivi forestier vont prendre contact avec l'ONF afin de programmer très rapidement une vente de bois. Après consultation de Monsieur Holveck, cette vente de bois aura très certainement lieu le mardi 17 février 2015 à 19 heures.
- Renégociation prêts : la commune a demandé la renégociation de plusieurs prêts bancaires. Les frais étant trop élevés et les propositions n'étant pas intéressantes, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette affaire.
- DETR (Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux) : Vu l'état d'avancement du dossier « salle-mairie-bibliothèque », la commune ne sera pas en mesure de demander cette dotation au titre de l'année 2015. Elle demandera donc à surseoir jusqu'en 2016.
- Mise en commun des moyens avec d'autres communes : Le maire propose aux conseillers de réfléchir à la possibilité de mettre en commun les moyens matériels avec les communes voisines.
- Débriefing fête de Noël – Charly Damm : Le maire fait le débriefing de la fête des lumières organisée par l'Association « Bouge à Bust » et du concert de Charly Damm.
- Vente CMDP : La mairie a été destinataire d'une offre pour le rachat de l'ancienne CMDP. Néanmoins, cette offre n'est pas intéressante financièrement. La commune a reproposé le bâtiment pour 75 000 Euros.
- Etablissement recevant du public (ERP) : La commune a été destinataire d'un courrier de la DDT67/SLCDRU. L'état, de part ce service, demande à ce que les communes (et autres exploitants d'ERP) proposent un chiffrage et un planning pour la mise aux normes de leur ERP et cela avant le mois de septembre 2015.

- Le conseil départemental du Bas-Rhin (suite à la demande de la commune) nous informe de la modification des modalités de dépose des enfants à la sortie du bus scolaire. Ils seront dorénavant déposés côté « cour d'école ».
- Le maire informe le conseil municipal de l'acquisition prochaine de détecteurs de fumée à installer au presbytère.
- Le maire fait le compte-rendu de la réunion de l'association foncière de Bust s'étant déroulée quelques jours auparavant.